Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 056-215602541-20260625-DEL2026_69-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de TREDION

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 22 Juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de TREDION s'est réuni à la Salle du Conseil Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHOQUET Jean-Michel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16 Juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16 Juin 2026.

Présents : M. CHOQUET Jean-Michel, M. BOUEDO Christophe, Mme NIZAN Windy, M. PANEL Alain, Mme DURFORT Guénaëlle, Mme BESCOND Servanne, M. ALLAIN Stéphane, Mme BARRE Karine, Mme LE FEUVRE Céline, M. THOMAZIC Sylvain, M. DUQUENOY Clément

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme FEVRE Blandine à Mme BESCOND Servanne, Mme FONTAINE Odile à Mme NIZAN Windy, M. REMINIAC David à M. THOMAZIC Sylvain
Absent excusé : M. PRONOST Yves

A été nommée secrétaire : Mme LE FEUVRE Céline

2026/69 – Aménagement l'impasse de Blénan - Avenant au marché

M. le Maire rappelle que les travaux relatifs à l'aménagement de l'impasse de Blénan sont en cours.
Lors du début de ces travaux il apparait que le réseau d'eaux pluviales en présence dispose d'un certain nombre d'anomalies et qu'il est nécessaire sur certains secteurs de le remplacer.

M. le Maire informe l'assemblée que pour le lot Aménagement de l'impasse de Blénan, il y a lieu de passer un avenant en **majoration de 18 972.30 € HT** correspondant à : *Travaux Enrobé en moins / Travaux de canalisation d'eaux pluviales en supplément.*

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise adjudicataire en application de la délibération du conseil municipal en date du 04 décembre 2025,

Il est proposé :
- DE CONCLURE un avenant en **majoration** ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux de l'impasse de Blénan :
Attributaire : *COLAS – 6 Rue Dutenos Le Verger – 56000 VANNES*
Marché initial - montant : 127 899.09 € HT
Avenant n° 1 - montant : 18 972.30 € HT
Nouveau montant du marché : 146 871.39 € HT
Objet : Travaux en moins enrobé / Travaux de canalisation d'eaux pluviales supplémentaires…
- DE DIRE qu'un exemplaire de l'avenant sera transmis à la préfecture
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer ledit avenant ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/06/2026
Le Maire
Jean-Michel CHOQUET

MAIRIE de TREDION (Morbihan)